Les agriculteurs et leur patrimoine : des indépendants comme les autres ?

Céline Bessière, Caroline de Paoli, Bénédicte Gouraud, Muriel Roger

▶ **To cite this version:**

Céline Bessière, Caroline de Paoli, Bénédicte Gouraud, Muriel Roger. Les agriculteurs et leur patrimoine : des indépendants comme les autres ?. Economie et Statistique / Economics and Statistics, 2012, 444-445, pp.55-75. hal-01519269

HAL Id: hal-01519269
https://hal.science/hal-01519269

Submitted on 31 May 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les agriculteurs et leur patrimoine : des indépendants comme les autres ?

Céline Bessière*, Caroline De Paoli, Bénédicte Gouraud*** et Muriel Roger******

Les travailleurs indépendants échappent à la plupart des études sur la stratification sociale. L'étude de leur patrimoine est une voie possible pour progresser dans la connaissance de leur position sociale. En effet, la plupart des indépendants exploitent eux-mêmes un patrimoine productif, qu'ils possèdent en partie ou en totalité. À partir de l'enquête *Patrimoine* 2003-2004, l'objet de cet article est de préciser la répartition du patrimoine des indépendants, et en particulier des agriculteurs, entre ses différentes composantes : professionnelle, immobilière et financière

Les agriculteurs et les professions libérales ont des niveaux de patrimoine brut plus élevés que les artisans et les commerçants. Il y a néanmoins une différence notable entre agriculteurs et professions libérales : la dispersion des patrimoines est bien plus faible pour les agriculteurs-exploitants. Le niveau de patrimoine professionnel brut au-dessous duquel se trouve le quart des ménages d'agriculteurs les moins dotés est de 81 748 euros, soit 3 fois plus élevé que celui des commerçants, 6 fois plus élevé que celui des artisans et 15 fois plus élevé que celui des professions libérales. Ceci atteste d'un coût d'entrée — sous forme d'immobilisation patrimoniale — particulièrement élevé dans la profession agricole. Ainsi, les agriculteurs détiennent les plus gros patrimoines professionnels bruts (274 573 euros en moyenne). Alors que pour toutes les autres professions indépendantes, la part du patrimoine professionnel tend à décroître au fur et à mesure que la richesse globale croît, la part du patrimoine professionnel demeure importante chez les agriculteurs quel que soit leur niveau de richesse. Cette forte proportion s'explique par la détention d'un avoir professionnel peu liquide et de valeur très élevée : la terre. Plus les agriculteurs sont riches, plus la part du foncier est importante dans leur patrimoine professionnel.

** Céline Bessière est Maître de conférences en sociologie à l'Université Paris-Dauphine, membre de l'IRISSO et de l'équipe ETT du Centre Maurice Halbwachs.*
*** Caroline de Paoli est professeur d'Économie à l'ISG.*
**** Bénédicte Gouraud est assistante ingénieur Inra à Paris School of Economics.*
***** Muriel Roger est chargée de recherches Inra à Paris School of Economics.*
Les auteures remercient Sibylle Gollac pour ses commentaires, critiques et suggestions tout au long de cette recherche.

Les indépendants — définis comme exerçant une activité professionnelle sans être soumis à un contrat de travail salarié — échappent à la plupart des études sur la stratification sociale (Chauvel, 2001). La nomenclature des PCS (Professions et Catégories Socioprofessionnelles) en isolant les indépendants des salariés distingue bien les différents types de professions indépendantes, mais, contrairement aux salariés, les indépendants ne sont pas inscrits dans des classifications professionnelles hiérarchisées. À cela s'ajoute une difficulté supplémentaire liée à l'hétérogénéité sociale des professions indépendantes, tant en ce qui concerne les diplômes que les parcours professionnels, les revenus, les conditions de travail et les niveaux de vie (Evain et Amar, 2006). Des critères usuels comme le revenu (1), la position dans l'organisation du travail ou les qualifications ne permettent pas de hiérarchiser les indépendants entre eux de façon satisfaisante (Grignon, 1975, sur les agriculteurs ; Zarca, 1986, sur les artisans ; Bruno et Zalc, 2003, sur les commerçants).

Une entrée par les détentions de patrimoine permet d'avancer dans la difficile objectivation des positions sociales des indépendants. En effet, la plupart des indépendants exploitent eux-mêmes un patrimoine productif, qu'ils possèdent en partie ou en totalité (Gresle, 1981). De nombreuses études ont ainsi montré l'importance des contraintes de liquidité qui pèsent sur la mise à son compte (Evans et Leighton, 1989 ; Evans et Jovanovic, 1989 ; Magnac et Robin, 1996 ; Lifran 1992). Cette définition de l'indépendance professionnelle comme la possession de ses moyens de production explique que les travaux consacrés au patrimoine des indépendants se sont concentrés sur la détention du patrimoine à usage professionnel (Blanpain, 2000 ; Missègue, 1997 ; Cordellier et Missègue, 1999). Le volume du patrimoine professionnel s'avère ainsi un premier critère de hiérarchisation des groupes sociaux d'indépendants entre eux.

Cette approche s'avère néanmoins insuffisante si l'on souhaite saisir les stratégies d'accumulation et de transmission du patrimoine des indépendants. Tout d'abord, certains indépendants ne sont pas propriétaires de leur patrimoine productif. De plus, plusieurs travaux récents en sociologie et en économie tiennent compte de l'ensemble du patrimoine économique des indépendants, c'est-à-dire non seulement du patrimoine à usage professionnel qui « *combiné avec le travail d'un ou plusieurs membres du ménage forme l'entreprise individuelle* », mais aussi des biens de jouissance « *possédés en raison de leur utilité immédiate* » (résidence principale ou secondaire) et des biens de rapport « *détenus en raisons des revenus qu'ils procurent* », actifs financiers, immobiliers ou fonciers (Babeau, 1989, p. 59). Les différentes composantes du patrimoine prennent sens, en effet, dans leur interrelation et dans leur « cumulativité » (Pinçon et Pinçon-Charlot, 2006, p. 18 au sujet des grandes fortunes). Ainsi, dans un milieu professionnel donné — celui des entreprises viticoles de Cognac par exemple — la seule prise en compte des caractéristiques technico-économiques des exploitations ne permet pas d'expliquer les écarts sociaux et les stratégies économiques des exploitants. Les viticulteurs, quand ils en ont les moyens, diversifient leur patrimoine familial en acquérant des actifs immobiliers (résidences secondaires, logements en location) et financiers (portefeuilles d'actions et d'obligations). Les revenus réguliers du patrimoine immobilier et financier permettent de soutenir les comportements spéculatifs sur le marché du cognac, notamment « les mauvaises années », sans entamer le stock d'eau-de-vie et de bénéficier au mieux des retournements du marché pour vendre le stock et réinvestir dans l'appareil productif (Bessière, 2010). À partir de données américaines, Mishra et El-Osta montrent également que les stratégies d'accumulation patrimoniale des agriculteurs-exploitants sont différentes selon que leur richesse provient uniquement de l'exploitation ou de différentes sources de patrimoine (Mishra et El-Osta, 2009).

Cette accumulation de patrimoine tant professionnel qu'immobilier et financier ne répond pas seulement à un motif de précaution (pour se couvrir contre le risque de fluctuation des revenus courants) mais aussi à un motif de prévoyance, afin de compenser la modicité des pensions attendues au moment de la retraite, notamment

*1. Les informations disponibles sur les revenus des indépendants sont approximatives et difficilement exploitables. En effet, pour certains types d'indépendants - et en particulier les exploitants agricoles - les données de flux (*i.e. *les revenus) sont peu significatives car elles cachent une variabilité très élevée d'une année à l'autre. Par ailleurs, la logique de réinvestissement des bénéfices de la part de l'indépendant dans son activité peut porter ce dernier à se verser un revenu très faible sans que cela puisse être interprété comme un signe de faible rentabilité. L'usage des sources fiscales pour évaluer les revenus d'activité des indépendants présente également un certain nombre de difficultés : les montants déclarés ne sont pas contrôlés par un tiers, mais reposent sur la comptabilité de l'entreprise, voire revêtent parfois un caractère forfaitaire. Les revenus d'activité des indépendants superposent revenu du travail et du capital et sont difficilement individualisables (Rouault, 2001, p. 37). Sur les revenus d'activité des indépendants, voir le bilan réalisé récemment par l'Insee (Insee 2009).*

chez les agriculteurs (Dubois-Lambert, 1997). Ainsi, le patrimoine global des indépendants — en montant brut comme en montant net — est croissant puis décroissant avec l'âge : il chute beaucoup plus fortement que celui des salariés au moment du passage à la retraite. C'est ce que permet d'établir l'enquête *Actifs Financiers* de 1992, même si on ne peut pas exclure que le résultat puisse être dû en partie à un effet de génération (Malpot et Missègue, 1996), compte tenu du fait que les données sont en coupe transversale. De plus, ce sont les différentes composantes du patrimoine économique — et non seulement le patrimoine à usage professionnel — qui rendent possible la transmission intergénérationnelle du statut d'indépendant. En excluant de son analyse les transferts de biens professionnels, Laferrère met en évidence d'autres facteurs qui ont une influence positivement significative sur l'accès à l'indépendance professionnelle, notamment l'aide en logement fournie par les parents, le fait qu'ils se portent caution et qu'ils soient aisés (Laferrère, 1998). À partir des données de l'enquête *Patrimoine* 2003-2004, Gollac a montré que le fait que les parents possèdent leur résidence principale, d'autres biens immobiliers, une assurance-vie ou encore une épargne retraite, a un effet positif significatif sur la mise à leur compte des enfants d'indépendants (Gollac, 2008, p. 62). Enfin, des enquêtes ethnographiques montrent que la diversification du patrimoine facilite les partages entre héritiers repreneurs ou non repreneurs d'une entreprise familiale (sur le cas de boulangers : Gollac, 2005 ; sur le cas de viticulteurs : Bessière, 2010). Ainsi, la prise en compte du patrimoine global des indépendants s'avère un indicateur de la position de ces derniers dans la hiérarchie sociale, plus fiable que le seul patrimoine professionnel.

L'objectif de cet article est de préciser la répartition de la richesse des indépendants entre ses différentes composantes : professionnelle, immobilière et financière. Ce travail est mené en utilisant les données de l'enquête *Patrimoine* 2003-2004 de l'Insee. L'échantillon comporte 838 ménages, sélectionnés s'ils comportent au moins un individu indépendant en activité (cf. encadré 1). Nous cherchons à comprendre si

Encadré 1

L'ENQUÊTE *PATRIMOINE* DE L'INSEE ET LA SÉLECTION DE L'ÉCHANTILLON DE « MÉNAGES D'INDÉPENDANTS ».

Les données sont issues de l'enquête *Patrimoine* réalisée par l'Insee en 2003-2004 par interrogation de 9 692 ménages dont 6 264 dans lesquels au moins l'un des membres est actif et pour lesquels une tranche de patrimoine global et une tranche de patrimoine financier sont renseignées. Cette enquête s'insère dans un dispositif d'enquêtes approfondies dont le but est d'évaluer la possession des différents types d'actifs ou de passifs patrimoniaux et leur valeur, en suivant la décomposition suivante : actifs financiers, actifs immobiliers, actifs professionnels. Les autres formes de patrimoine en revanche (mobilier, véhicule, œuvres d'arts…) ne sont pas décrites par l'enquête. L'intérêt de l'enquête *Patrimoine* est d'appréhender principalement le patrimoine, non pas au niveau de l'individu, mais au niveau des ménages. De nombreux travaux soulignent en effet l'importance du rôle de la famille dans la mise à leur compte des indépendants et dans l'exercice de leur activité quotidienne, que ce soit sous forme de coopération productive ou financière (Amossé et Goux 2004 ; Beffy, 2006 ; voir aussi Herzlich *et al.*, 1993 sur le cas des médecins ; Quemin, 2002 sur le cas des commissaires-priseurs ; Gollac, 2005 sur le cas de boulangers-pâtissiers ; Bessière, 2010 sur le cas de viticulteurs, etc.)

Afin de définir les ménages d'indépendants dans l'enquête *Patrimoine* 2003-2004, nous nous sommes intéressées au statut professionnel des actifs. Sont considérées comme indépendants les personnes à leur compte ou se déclarant aide familial. Nous avons défini comme « *ménages d'indépendants* » les ménages comportant au moins un individu en activité entrant cette catégorie. Afin de favoriser l'étude du patrimoine professionnel, le plan de sondage de l'enquête *Patrimoine* surreprésente les indépendants : par rapport aux autres logements, quatre fois plus de logements occupés par un ménage dont la personne de référence faisait partie des indépendants ont été tirés dans l'échantillon-maître. Malgré cette surreprésentation, le nombre de ménages d'indépendants enquêtés reste faible. Notre échantillon est constitué de 838 ménages, répartis en cinq catégories : exploitants agricoles (188 ménages), artisans (220 ménages), commerçants (163 ménages), chefs d'entreprise (19 ménages) et professions libérales (248 ménages). Pour les 38 ménages composés de plusieurs indépendants n'ayant pas la même profession, l'activité retenue est celle procurant le plus haut niveau de patrimoine professionnel. Les différences de montant de patrimoine professionnel entre les différentes activités du ménage étant généralement très importantes, l'hypothèse qu'une des activités soit la composante autour de laquelle se définit la stratégie familiale d'accumulation et de répartition du patrimoine nous est apparue comme acceptable. Pour cette étude, c'est l'indépendant (ou l'indépendant responsable de l'activité nécessitant le patrimoine le plus élevé) qui est considéré comme étant la personne de référence.

c'est le statut d'indépendant ou bien la spécificité du métier exercé (agriculteur, artisan, commerçant, profession libérale) qui permet d'expliquer la stratégie d'accumulation patrimoniale.

Les ménages d'agriculteurs détiennent les plus gros patrimoines professionnels bruts

Plusieurs définitions du patrimoine sont disponibles. Cette étude porte sur le patrimoine brut et ne tient donc pas compte de l'endettement. Cette restriction est en partie liée à la qualité des informations disponibles dans l'enquête *Patrimoine* 2003-2004. 18 % des ménages d'indépendants endettés conjointement avec des personnes extérieures au ménage et 40 % des ménages d'indépendants dont la dette ne repose que sur des membres du ménage ne fournissent pas de données sur les montants de capital restant dû. Il serait possible de reconstituer leur stock total de dettes à partir des mensualités et échéances déclarées dans l'enquête. Cette simulation comporte néanmoins de nombreux risques d'erreurs, notamment en ce qui concerne l'évaluation de l'endettement professionnel, étant donné la grande variabilité des taux d'intérêts et des formules d'endettement (2). On peut regretter cette absence d'information car l'endettement professionnel a des effets importants sur le niveau de vie des ménages, en particulier en début de cycle de vie (3). Toutefois, l'étude du patrimoine brut présente un intérêt certain. C'est un indicateur du niveau de patrimoine atteint au cours du cycle de vie qui donne une idée de la capacité d'endettement des ménages. Le patrimoine brut permet également de rendre compte du volume d'actifs nécessaires à l'activité indépendante et des barrières économiques à l'entrée de certaines professions.

Les ménages d'indépendants ont un niveau de patrimoine brut bien plus élevé que l'ensemble de la population. Le patrimoine brut médian est de 96 115 euros pour l'ensemble de l'échantillon alors qu'il est de 261 524 euros chez les ménages d'indépendants (cf. tableau 1). Les comparaisons entre indépendants et salariés sont cependant problématiques, puisque certains détiennent du patrimoine professionnel et d'autres non. Il est alors difficile de déterminer un niveau de comparaison adéquat entre les deux populations : ni la comparaison des patrimoines totaux, ni celle des patrimoines excluant les actifs professionnels ne sont pertinentes.

Au sein des seuls ménages d'indépendants, les agriculteurs et les professions libérales ont des niveaux de patrimoine brut plus élevés que les artisans et les commerçants. Ce résultat s'observe à tous les niveaux de la distribution, que l'on considère le quart de ménages les moins dotés en patrimoine brut dans chaque groupe professionnel, la médiane ou le quart des ménages les plus fortunés. Il y a néanmoins une différence notable entre agriculteurs et professions libérales : la dispersion des patrimoines est bien plus faible pour les ménages d'agriculteurs-exploitants (cf. tableau 1).

La sélection de l'échantillon implique que sont considérés comme ménages d'indépendants ceux dont l'un des membres au moins exerce une profession à son compte ou comme aide familial, *i.e.* n'est pas salarié. Ceci n'implique pas nécessairement que le ménage soit déten-

2. Le questionnaire de l'enquête Patrimoine *a été modifié entre les vagues 2003-2004 et 2009-2010. Les changements effectués devraient permettre de réaliser une étude du patrimoine net sur les données de la nouvelle enquête.*
3. De plus, les travaux de Aubert et Léon (1987) ont mis en évidence, dans le secteur agricole, l'importance de l'endettement non seulement sur le niveau de vie des ménages mais aussi sur la pérennité des exploitations.

Tableau 1
Patrimoine brut des ménages

En euros

	Moyenne	Écart-type	Q1	Médiane	Q3
Ensemble des ménages	162 473	16 652 989	5 956	96 115	202 599
Ensemble des indépendants	420 854	25 056 221	128 899	261 524	505 408
Agriculteurs	489 724	16 513 957	228 007	434 133	650 358
Artisans	297 164	18 997 014	100 519	199 524	388 158
Commerçants	386 606	33 032 996	64 572	224 634	381 524
Professions libérales	469 705	20 686 706	166 165	347 068	602 048

Lecture : le patrimoine brut moyen est de 162 473 € pour l'ensemble des ménages.
Champ : 6 174 ménages dans lesquels au moins un des membres est actif et pour lesquels une tranche de patrimoine global et une tranche de patrimoine financier sont renseignées.
Source : enquête Patrimoine *2003-2004, Insee.*

teur de son outil de travail. 7 % des ménages d'indépendants ont d'ailleurs un patrimoine productif nul. Le taux de détention de patrimoine professionnel varie fortement selon l'activité : un seul ménage agricole ne détient aucun actif professionnel alors que c'est le cas de 3 ménages d'artisans, de 19 ménages de commerçants et de près de 38 ménages classés en profession libérale. Ceci atteste d'un rôle différencié du patrimoine productif selon les professions indépendantes : il est indispensable chez les agriculteurs et les artisans, ce qui n'est pas le cas pour certains commerçants et professions libérales où seul un capital humain suffit (petit commerce de service, activités de conseils par exemple). Afin de ne pas inclure les valeurs nulles dans nos moyennes, les résultats sur les montants de patrimoine productif ne sont donc calculés que pour les détenteurs de patrimoine professionnel, soit 758 ménages.

Ce sont les ménages d'agriculteurs qui détiennent les plus gros patrimoines professionnels bruts (274 573 euros en moyenne), suivis des commerçants, des professions libérales et des artisans (cf. tableau 2A). Rappelons qu'il s'agit de patrimoine brut, sans tenir compte de l'endettement. Selon des enquêtes qualitatives (Champagne, 1993) et quantitatives (Lifran, 1994 ; Agreste, 2010), les agriculteurs sont particulièrement endettés. Sans préciser le montant des dettes, ce point est confirmé par l'enquête *Patrimoine* 2003-2004 puisque les agriculteurs, plus fréquemment que les autres ménages d'indépendants, détiennent une dette non entièrement remboursée sur leur patrimoine professionnel : c'est le cas de 66 % des ménages d'agriculteurs, loin devant les artisans (48 %), les commerçants (43 %) et les professions libérales (36 %). Les ménages d'agriculteurs se singularisent également par la faible dispersion de leur patrimoine professionnel brut par rapport aux autres indépendants. Cette faible dispersion est liée au niveau très élevé du premier quartile : le niveau de patrimoine professionnel brut au dessous duquel se trouve le quart des

Tableau 2
Patrimoine brut

A - Patrimoine professionnel

En euros

	Moyenne	Écart-type	Q1	Médiane	Q3	Q3/Q1
Agriculteurs	274 573	12 728 155	81 748	179 890	360 425	4,41
Artisans	106 564	13 626 910	12 393	32 204	114 834	9,27
Commerçants	207 954	24 543 060	24 429	67 750	160 886	6,58
Professions libérales	122 811	11 938 389	5 184	32 777	107 622	20,7

Lecture : les ménages d'agriculteurs détiennent en moyenne 275 573 € de patrimoine professionnel brut.
Champ : 758 ménages d'indépendants détenteurs de patrimoine professionnel (dont 187 agriculteurs, 216 artisans, 144 commerçants, 211 professions libérales).
Source : enquête Patrimoine *2003-2004, Insee.*

B - Patrimoine financier

En euros

	Moyenne	Écart-type	Q1	Médiane	Q3	Q3/Q1
Agriculteurs	58 377	4 053 280	10 969	27 683	59 945	5,46
Artisans	29 907	2 184 194	6 304	13 954	33 730	5,35
Commerçants	58 790	13 241 618	2 789	13 722	35 389	12,7
Professions libérales	83 491	4 218 241	14 747	42 821	118 942	8,06

Lecture : les ménages d'agriculteurs détiennent en moyenne 58 377 € de patrimoine financier brut.
Champ : 819 ménages d'indépendants détenteurs de patrimoine financier (dont 188 agriculteurs, 220 artisans, 163 commerçants, 248 professions libérales).
Source : enquête Patrimoine *2003-2004, Insee.*

C - Patrimoine immobilier

En euros

	Moyenne	Écart-type	Q1	Médiane	Q3	Q3/Q1
Agriculteurs	176 172	5 098 790	91 469	139 142	245 350	2,68
Artisans	222 094	10 038 976	101 204	152 449	257 898	2,55
Commerçants	214 032	9 304 625	108 853	167 054	241 850	2,22
Professions libérales	350 673	13 636 059	160 124	258 013	444 120	2,77

Lecture : les ménages d'agriculteurs détiennent en moyenne 176 172 € de patrimoine immobilier brut.
Champ : 662 ménages d'indépendants détenteurs de patrimoine immobilier (dont 168 agriculteurs, 173 artisans, 119 commerçants, 202 professions libérales).
Source : enquête Patrimoine *2003-2004, Insee.*

ménages d'agriculteurs les moins dotés est de 81 748 euros, soit 3 fois plus élevé que celui des commerçants, 6 fois plus élevé que celui artisans et 15 fois plus élevé que celui des professions libérales. Ceci atteste d'un coût d'entrée — sous forme d'immobilisation patrimoniale — particulièrement élevé dans la profession agricole.

Par ailleurs, les ménages d'agriculteurs ont en moyenne des actifs immobiliers bruts de moindre valeur (cf. tableau 2C). Deux hypothèses peuvent expliquer ce résultat : d'une part, les agriculteurs résident dans des zones rurales où les cours du marché de l'immobilier sont plus faibles ; d'autre part, leur résidence principale n'est pas toujours bien comptabilisée comme un actif séparé de leur patrimoine professionnel — lorsque l'habitation est contiguë aux bâtiments d'exploitation ou lorsqu'elle fait partie juridiquement d'une société civile agricole (4). *A contrario*, les professions libérales ont de gros patrimoines bruts par rapport aux autres indépendants, du fait de l'importance, en moyenne, de leurs patrimoines financier et immobilier.

Ainsi, la répartition des différentes composantes du patrimoine brut global diffère dans chacune des professions indépendantes (cf. tableau 3). En moyenne, le patrimoine professionnel constitue la moitié du patrimoine brut des agriculteurs et des commerçants alors qu'il représente seulement 22 % de celui des professions libérales (5) ou 37 % de celui des artisans. La résidence principale constitue entre 25 % (pour les artisans) et 42 % (pour les professions libérales) des patrimoines bruts et le patrimoine financier entre 11 % (pour les agriculteurs) et 22 % (pour les professions libérales).

Les variations dans la composition du patrimoine global sont-elles liées aux spécificités de chacune des professions indépendantes ? Ou bien a-t-on affaire à un effet de richesse ? Afin de séparer ces deux effets, nous avons décomposé les portefeuilles, pour chaque profession indépendante au sein de quartiles de richesse. Les quartiles sont définis à partir de la richesse totale de l'ensemble des ménages d'indépendants afin d'avoir des bornes identiques pour tous les groupes professionnels (cf. tableau 4). Les ménages d'agriculteurs se singularisent alors nettement et sur différents points.

Pour toutes les professions indépendantes, la part du patrimoine professionnel tend à décroître au fur et à mesure que la richesse globale croît, hormis chez les agriculteurs. En effet, quel que soit leur niveau de richesse, la part du patrimoine professionnel demeure importante. Son poids est même particulièrement élevé parmi les 40 % de ménages d'agriculteurs les plus riches puisqu'il représente 58,6 % de leur patrimoine global.

Le patrimoine financier représente une part importante du patrimoine des ménages les plus pauvres (puisqu'ils sont moins souvent propriétaires de leur résidence principale) et décroît avec le niveau de richesse, excepté pour les ménages d'agriculteurs pour lesquels il représente de façon stable entre 8 et 12,4 % du patrimoine brut.

Alors que le patrimoine immobilier est peu répandu parmi les ménages d'indépendants les moins riches, les agriculteurs les plus pau-

4. On retrouvera cette difficulté lors de l'étude du patrimoine professionnel des agriculteurs : 46 ménages d'agriculteurs déclarent une valeur nulle pour leurs bâtiments d'exploitation et seulement 5 parmi eux n'ont pas non plus de patrimoine immobilier. Nous faisons donc l'hypothèse que certains déclarent leur bâtiment d'exploitation dans la résidence principale et que d'autres déclarent leur résidence principale dans leurs bâtiments d'exploitation.

5. Pour certaines professions libérales, le lieu de travail peut être confondu avec le lieu d'habitation (comme le cabinet d'avocat ou de médecin) et est comptabilisé comme patrimoine immobilier. La part de l'immobilier peut encore être gonflée par la valorisation élevée de biens souvent situés en centre ville.

Tableau 3
Répartition du patrimoine brut par groupes professionnels indépendants

En %

	Professionnel	Financier	Résidence principale	Autres logements
Agriculteur	51,7 (48,9 ; 54,4)	11,3 (9,9 ; 12,7)	30,3 (27,4 ; 33,3)	6,7 (5,1 ; 8,2)
Artisan	36,9 (33,5 ; 40,3)	16,0 (14,0 ; 18,1)	36,2 (32,5 ; 39,9)	10,9 (8,4 ; 13,4)
Commerçant	49,0 (44,5 ; 53,4)	15,9 (13,0 ; 18,9)	25,4 (21,2 ; 29,6)	9,7 (7,2 ; 12,3)
Profession libérale	21,8 (19,0 ; 24,6)	22,2 (19,4 ; 25,1)	41,8 (38,1 ; 45,6)	14,2 (11,7 ; 16,6)
Tous	39,8 (38,0 ; 41,6)	16,3 (15,1 ; 17,5)	33.5 (31,7 ; 35,4)	10,4 (9,2 ; 11,6)

Lecture : le patrimoine professionnel représente 51,7 % du patrimoine brut des ménages d'agriculteurs. Les intervalles de confiance sont indiqués entre parenthèses.
Champ : 758 ménages d'indépendants détenteurs de patrimoine professionnel (dont 187 agriculteurs, 216 artisans, 144 commerçants, 211 professions libérales).
Source : enquête Patrimoine *2003-2004, Insee.*

vres détiennent près de 40 % de leur richesse sous cette forme. Cependant, en dehors de la résidence principale, le patrimoine immobilier (résidence secondaire, immeuble de rapport) tend à croître avec le niveau de richesse, y compris chez les agriculteurs.

Des choix d'accumulation différents selon les professions indépendantes

L'étude du patrimoine par quartiles met en évidence des disparités importantes entre les professions indépendantes, tant au niveau des montants détenus que de la composition des patrimoines. Toutefois, ces disparités peuvent être dues à des différences de composition entre les groupes professionnels (cf. tableau 5) d'indépendants plutôt qu'à des choix différents d'accumulation. Pour mémoire, pour les ménages comportant plusieurs indépendants l'activité retenue est celle nécessitant le plus haut niveau de patrimoine professionnel (cf. encadré 1). Les variables sociodémographiques associées à l'indépendant sont celles du chef de l'entreprise ou de l'exploitation associée à cette activité.

La répartition par âge des ménages de l'échantillon, résumée par la moyenne, n'est pas homogène entre les groupes professionnels. Les agriculteurs, tout comme les chefs d'entreprise, sont en moyenne plus âgés. Il en est de même pour la composition familiale : d'une part la proportion de célibataires est plus élevée chez les professions libérales et d'autre part les ménages avec des enfants au foyer sont plus nombreux parmi les agriculteurs et les artisans. La propension à la cohabitation intergénérationnelle — c'est-à-dire à la présence de plusieurs générations d'adultes dans le même ménage — est beaucoup plus élevée chez les agriculteurs (12 % contre des pourcentages proches de 0 pour les autres catégories) ; ils vivent et travaillent dans des exploitations familiales où les espaces résidentiels et professionnels ne sont pas toujours clairement séparés. De même, parmi les indépendants, c'est le groupe professionnel qui a le plus fort taux d'endogamie (6).

6. Ces résultats descriptifs sont donnés sans contrôle de l'âge. Or, la propension à la cohabitation intergénérationnelle dépend de l'âge : elle est plus fréquente chez les vieux agriculteurs que chez les jeunes. On retrouve un résultat identique pour l'endogamie : dans les jeunes générations, il y a de plus en plus de compagnes d'agriculteurs qui occupent un emploi salarié (Giraud et Rémy, 2008).

Tableau 4
Répartition du patrimoine brut par quartiles et par catégories sociales

En %

		Professionnel	Financier	Résidence principale	Autres logements
Agriculteur	1er quartile (9 %)	52,2 (38,8 ; 65,7)	8,0 (4,5 ; 11,4)	39,8 (24,6 ; 55,)	0,0 (-)
	2e quartile (20 %)	44,5 (39,1 ; 49,9)	12,6 (9,5 ; 15,7)	41,6 (34,6 ; 48,6)	1,3 (-0,4 ; 3,0)*
	3e quartile (31 %)	48,0 (42,6 ; 53,4)	10,4 (7,7 ; 13,2)	33,7 (28,2 ; 39,2)	7,9 (4,5 ; 11,3)
	4e quartile (40 %)	58,6 (55,1 ; 62,2)	12,4 10,1 ; 14,7)	18,4 (16,2 ; 20,6)	10,6 (8,0 ; 13,1)
Artisan	1er quartile (26 %)	49,5 (42,2 ; 56,9)	26,1 20,8 ; 31,4)	19,4 (11,7 ; 27,1)	5,0 (0,7 ; 9,2)
	2e quartile (31 %)	26,5 (20,9 ; 32,0)	11,9 (9,7 ; 14,1)	50,8 (44,2 ; 57,3)	10,8 (5,8 ; 15,9)
	3e quartile (26 %)	33,0 (28,1 ; 38,0)	12,0 (9,1 ; 14,8)	45,4 (40,0 ; 50,8)	9,6 (6,1 ; 13,1)
	4e quartile (17 %)	35,0 (26,8 ; 43,2)	7,4 (4,6 ; 10,2)	29,9 (23,6 ; 36,1)	27,7 (0,5 ; 34,9)
Commerçant	1er quartile (28 %)	66,6 (58,5 ; 74,7)	23,6 15,8 ; 31,4)	6,0 (0,4 ; 11,6)	3,8 (0,9 ; 6,6)
	2e quartile (25 %)	34,0 (25,2 ; 42,6)	8,6 (5,2 ; 12,1)	46,8 (37,6 ; 56,0)	10,6 (4,4 ; 16.9)
	3e quartile (19 %)	37,3 (30,1 ; 44,5)	13,5 (9,3 ; 17,8)	34,2 (25,2 ; 43,3)	15,0 (7,7 ; 22,2)
	4e quartile (28 %)	48,0 (39,8 ; 56,2)	14,0 (9,7 ; 18,4)	23,6 (17,5 ; 29,7)	14,4 (9,3 ; 19,5)
Profession libérale	1er quartile (14 %)	42,6 (31,6 ; 53,6)	43,1 32,9 ;53,3)	2,5 (-2,0 ; 7,0)	11,9 (3,6 ; 20,2)
	2e quartile (19 %)	14,7 (8,8 ; 20,5)	12,8 (8,6 ; 16,9)	63,5 (54,1 ; 73,0)	9,0 (3,2 ; 14,8)
	3e quartile (28 %)	13,5 (10,0 ; 17,0)	25,1 18,6 ; 31,5)	49,2 (42,5 ; 55,8)	12,3 (8,6 ; 16,1)
	4e quartile (39 %)	23,7 (19,8 ; 27,6)	16,7 13,7 ; 19,7)	40,1 (35,9 ; 44,3)	19,5 (5.6 ; 23,4)

*Lecture : les 9 % d'agriculteurs dont le patrimoine total est inférieur à 130 255 € répartissent leurs avoirs de la façon suivante : ils détiennent 52,2 % de patrimoine professionnel, 8 % de patrimoine financier, le reste (39,8 %) étant du patrimoine immobilier. Les catégories sont définies ainsi : 1er quartile comprend les ménages dont le patrimoine total est inférieur ou égal à 130 255 € ; le 2e ceux dont le patrimoine total est strictement supérieur à 130 355 € et inférieur ou égal à 266 857 € ; le 3e quartile ceux dont le patrimoine total est strictement supérieur à 266 857 € et inférieur ou égal à 512 300 € et le 4e quartile ceux dont le patrimoine total est supérieur à 512 300 €. Entre parenthèses figurent les intervalles de confiance au seuil de 5 %. Lorsque deux intervalles de confiance n'ont pas d'intersection commune, les valeurs moyennes sont statistiquement différentes au seuil de 5 %. *valeur négative due au fait qu'on travaille sur les intervalles de confiance (pas de sens économique).*
Champ : 758 ménages d'indépendants détenteurs de patrimoine professionnel (dont 187 agriculteurs, 216 artisans, 144 commerçants, 211 professions libérales).
Source : enquête Patrimoine *2003-2004, Insee.*

De façon peu surprenante, la répartition des diplômes est très différente entre les professions libérales et les autres indépendants. La majorité des agriculteurs, des artisans et des commerçants détiennent un diplôme n'allant pas au-delà du CAP ou du BEP alors que les études supérieures représentent de loin le cas le plus fréquent pour les professions libérales. Dans la suite de l'étude, le revenu n'étant pas retenu comme variable dans le modèle, le diplôme est utilisé comme un indicateur de positionnement social des groupes professionnels indépendants.

D'autres variables sont susceptibles d'avoir un impact important sur les choix d'accumulation comme la perception, ou non, d'un héritage ou la profession du père au cours de la jeunesse (7).

7. Sur les données françaises du panel européen des ménages entre 1994 et 2001, Colombier et Masclet établissent que le fait d'avoir un père et/ou une mère indépendant a un effet positif et très significatif sur la probabilité d'être indépendant. Plus précisément, ils montrent que la transmission intergénérationnelle de compétences entrepreneuriales générales sont davantage des transmissions père/fils et mère/fille que des transmissions croisées (Colombier et Masclet, 2007). Malheureusement, la forte proportion de non-réponses sur la profession de la mère au cours de la jeunesse ne nous a pas permis d'introduire cette variable dans notre étude.

Tableau 5
Structure de l'échantillon

Prévalence en %

	Agriculteur	Artisan	Chef d'entreprise	Commerçant	Profession libérale
Diplôme					
Sans diplôme	19 (0,34)	12 (0,32)	0 (0,00)	14 (0,35)	5 (0,12)
BEP, CAP	58 (0,49)	74 (0,44)	51 (0,51)	56 (0,50)	5 (0,21)
Baccalauréat	15 (0,35)	9 (0,28)	5 (0,23)	12 (0,33)	5 (0,22)
Études supérieures	8 (0,27)	5 (0,21)	44 (0,51)	18 (0,38)	85 (0,35)
Âge moyen en années	47,22 (9,98)	43,70 (9,57)	49,04 (6,34)	44,92 (10,1)	45,67 (10,8)
Situation familiale					
Vie en couple	80 (0,40)	84 (0,37)	79 (0,42)	75 (0,43)	70 (0,46)
Nombre moyen d'enfants dans les ménages	0,92 (1,11)	0,97 (1,06)	0,69 (0,90)	0,78 (1,06)	0,77 (0,99)
Présence d'un ascendant dans le ménage	12 (0,32)	2 (0,16)	0 (0,00)	0 (0,00)	4 (0,19)
Transmissions					
Donation ou héritage	73 (0,44)	38 (0,49)	54 (0,51)	31 (0,46)	54 (0,49)
Donation ou héritage de biens professionnels	24 (0,44)	3 (0,18)	49 (0,85)	3 (0,16)	2 (0,15)
Situation professionnelle passée de l'indépendant					
Période(s) de salariat	44 (0,49)	94 (0,23)	95 (0,21)	90 (0,30)	68 (0,47)
Période(s) de chômage	7 (0,26)	18 (0,39)	25 (0,45)	25 (0,44)	10 (0,31)
Période(s) de maladie	0 (0,00)	1 (0,06)	0 (0,00)	2 (0,14)	0 (0,00)
Période(s) d'inactivité autre	4 (0,19)	6 (0,23)	23 (0,43)	13 (0,33)	6 (0,24)
Situation professionnelle du conjoint					
Indépendant	45 (0,50)	21 (0,41)	20 (0,41)	29 (0,45)	23 (0,42)
Situation professionnelle du père					
Indépendant	81 (0,39)	36 (0,48)	58 (0,51)	39 (0,49)	42 (0,49)

Lecture : parmi les agriculteurs, 73 % ont reçu une donation ou un héritage. Les chiffres entre parenthèses indiquent l'écart-type des variables.
Champ : 777 ménages qui comportent au moins un individu indépendant en activité et qui détiennent du patrimoine professionnel (dont 187 agriculteurs, 216 artisans, 144 commerçants, 211 professions libérales, 19 chefs d'entreprises).
Source : enquête Patrimoine *2003-2004, Insee.*

Deux variables concernant l'héritage sont étudiées. La première indique si le ménage a reçu ou non un héritage ou une donation. La seconde indique, parmi les ménages ayant bénéficié d'un transfert de ce type, ceux qui l'ont reçu sous forme de bien professionnel. Les agriculteurs se distinguent par un nombre plus important de ménages ayant reçu un héritage, professionnel ou non (cf. tableau 5). Ce résultat est en partie lié à la structure plus âgée de la population des agriculteurs, mais peut également être mis en perspective avec les montants de patrimoine professionnel et les investissements nécessaires dans le secteur agricole. Les transferts peuvent être un moyen de lever les contraintes de liquidité des jeunes ménages au moment de leur installation, puisque, dans notre échantillon, 81 % des exploitants agricoles sont enfants d'indépendants (8).

Enfin, moins de la moitié des agriculteurs sont passés par le salariat, contre plus de 90 % des artisans et des commerçants. En revanche, les transitions par le chômage, la maladie ou l'inactivité sont similaires entre les différents groupes professionnels d'indépendants. Seule est considérée ici l'existence de périodes de salariat, de chômage, de maladie ou d'inactivité, sans considération de leur nombre ni de leur durée.

Toutes ces différences soulignent l'importance de contrôler les effets de composition de la population si l'on souhaite caractériser les choix d'accumulation des indépendants. Pour ce faire, nous estimons d'une part des équations de détention en distinguant les différentes composantes du patrimoine (professionnel, financier et immobilier) et d'autre part des équations de richesse en considérant la même décomposition (cf. encadré 2) (9). Les deux approches sont complémentaires. La première estimation permet de mieux comprendre le choix d'allocation d'épargne entre les différents types de placement alors que les équations de montants permettent de caractériser les déterminants des niveaux de richesse. Compte tenu de la faible

8. Cette interprétation est cohérente avec les résultats obtenus à partir des enquêtes antérieures : 40 % des agriculteurs percevant une retraite déclaraient dans l'enquête Actifs Financiers *1992 avoir transmis la totalité ou une partie de leur exploitation à un membre de leur famille (alors que ce n'était le cas que de 12 % des artisans et 11 % des commerçants et chefs d'entreprise) (Blanpain, 2000). À partir de l'enquête* Crep *(Centre de Recherche Économique sur l'Épargne) 1975 et* Actifs Financiers *1986, Arrondel et Masson montrent que toutes choses égales par ailleurs (notamment à revenu, patrimoine, nombre d'enfants et âge contrôlé), la probabilité de faire une donation croît avec le fait d'être un agriculteur par rapport aux autres PCS (Arrondel et Masson, 1991).*

9. Une analyse plus complète pourrait être menée en estimant un modèle complet de choix de portefeuille, avec système de sélection bivarié afin de contrôler de la sélection due aux choix de détention ou non de patrimoine immobilier et professionnel dans l'estimation des équations de montant. Pour un exemple d'estimation d'un modèle de choix simultané d'investissement en patrimoine financier et patrimoine immobilier, on pourra se reporter à Hochguertel, 1998. Dans notre cas, le modèle devrait être enrichi d'une dimension supplémentaire due à la prise en compte du patrimoine professionnel. Compte tenu de la taille de notre échantillon et des conditions requises pour l'identification d'un tel modèle, nous avons choisi de ne pas poursuivre dans cette direction.

Encadré 2

LA SPÉCIFICATION DU MODÈLE ÉCONOMÉTRIQUE

Nous estimons des systèmes d'équations simultanées :

- de détention sur les parts de patrimoine professionnel, financier et immobilier. Dans ce cas, seuls deux des trois composantes sont estimées, la somme des trois étant par construction égale à un. Cependant, pour des raisons de lisibilité, les coefficients pour les trois parts de patrimoine sont reportés dans le tableau.

- de richesse sur les montants des différentes composantes de patrimoine.

$$\begin{aligned} P_{pro} &= X_{pro}\beta_{pro} + \varepsilon_{pro} \\ P_{fin} &= X_{fin}\beta_{fin} + \varepsilon_{fin} \\ P_{immo} &= X_{immo}\beta_{immo} + \varepsilon_{immo} \\ sc{:}P_{pro} + P_{fin} + P_{immo} &= 1 \end{aligned} \qquad (1)$$

$$\begin{aligned} M_{pro} &= X_{pro}\gamma_{pro} + \nu_{pro} \\ M_{fin} &= X_{fin}\gamma_{fin} + \nu_{fin} \\ M_{immo} &= X_{immo}\gamma_{immo} + \nu_{immo} \end{aligned} \qquad (2)$$

- La spécification choisie dans les deux cas est celle du modèle *SUR* (*Seemingly Unrelated Regression model*), ce qui autorise des formes autonomes pour les équations mais permet la prise en compte des liens entre les différentes équations *via* la matrice de variance-covariance des erreurs. Cet élément est rendu indispensable par le fait que les choix de répartition de montants épargnés entre les différentes catégories de patrimoine sont liés pour un même individu.

- Les estimations sont basées sur un échantillon pondéré des 838 ménages d'indépendants de l'enquête *Patrimoine*. La pondération vise à corriger le fait que la représentativité des ménages dans l'enquête n'est pas assurée du fait de différents taux de participation liés à des caractéristiques structurelles de ces mêmes ménages, sur lesquelles nous basons nos interprétations.

taille de notre échantillon, seuls seront considérés les effets directs dans les régressions, *i.e.* nous ferons l'hypothèse que les variables de contrôle influencent de façon indépendante et additive les montants et les parts de patrimoine détenus. La plupart des variables explicatives retenues reprennent les choix classiques de la littérature (10).

La composition du patrimoine des indépendants est expliquée par leur métier, leur passé et la structure démographique et familiale

Les estimations sur les détentions (en part) de patrimoine sont réalisées en considérant deux des trois composantes du patrimoine : le patrimoine professionnel et le patrimoine financier. En effet, les composantes sommant à 1, l'estimation de la troisième équation est redondante. Néanmoins, pour une question de lisibilité, les résultats concernant le patrimoine immobilier sont également présentés (cf. tableau 6).

Le fait que la part du patrimoine professionnel reste plus élevée pour les agriculteurs que pour les autres métiers est confirmé par les coefficients liés aux catégories socioprofessionnelles : cela renforce le constat établi plus haut par l'analyse descriptive.

Avoir un conjoint lui-même indépendant augmente la part du patrimoine professionnel dans la richesse des ménages. Il n'est pas possible ici de mettre à jour un effet de diversification du patrimoine lié à une activité salariée du conjoint travaillant hors de l'entreprise puisque la catégorie de référence (autre que conjoint indépendant) est très hétérogène et comprend outre les conjoints salariés, des inactifs et l'absence de conjoint.

L'effet des héritages sur la composition du patrimoine est important. Le fait d'avoir reçu une donation ou un héritage augmente la part des biens immobiliers dans la composition du portefeuille des indépendants. La contrainte de sommation à 1 des différentes parts rend parfois les résultats de la détention difficile à interpréter puisque, en contrepartie de la hausse de la détention de patrimoine immobilier, un héritage ou une donation diminue la part de patrimoine professionnel. Or, comme montré par exemple par Gollac (2008), l'existence d'un héritage a une influence sur le choix de l'indépendance. À ce stade de l'analyse sur les composantes du patrimoine, c'est l'effet richesse qui domine la détention de patrimoine immobilier, tandis que c'est l'effet transmission du statut qui joue le plus sur la détention de patrimoine professionnel (coefficient positif et significatif d'avoir eu un père indépendant).

L'effet de l'âge est significatif sur la détention des différents types de patrimoines : plus la personne de référence est âgée, plus elle détient une part importante de son patrimoine global sous forme d'actifs immobiliers. Au contraire, la part des actifs professionnels diminue au cours de la vie active. Devenir indépendant suppose d'acquérir dès le départ un capital professionnel (par endettement ou héritage) pour s'installer. Dans le cas de l'agriculture, une politique volontariste de l'État et de la profession menée continûment depuis les années 1960 — indemnités viagères de départ, aides à l'installation des jeunes agriculteurs, politique de développement des sociétés agricoles, soutien à la modernisation et l'agrandissement des exploitations — a favorisé la reprise des exploitations en contribuant à l'avancée du calendrier des transmissions familiales de patrimoine professionnel et en permettant l'endettement des jeunes agriculteurs (Barthez, 1982). Ainsi, les jeunes ménages d'indépendants accumulent d'abord du patrimoine professionnel, avant de diversifier leur portefeuille d'actifs au cours de leur vie active. L'effet de l'âge, néanmoins, n'est pas significatif sur la détention de patrimoine financier. Ce résultat est peu surprenant : les actifs financiers ayant une définition assez large dans l'enquête, ils sont bien répartis dans l'ensemble de la population. Les phénomènes d'accumulation au cours de la vie active se retrouvent plutôt au niveau des montants qu'en termes de détention.

L'existence d'une période antérieure de maladie ou de chômage est significativement liée à l'accumulation d'un patrimoine professionnel. Ce résultat est plus complexe à interpréter. Il semble correspondre à des situations où l'ensemble de l'effort d'accumulation porte sur le patrimoine professionnel. Il est à mettre en relation avec l'existence de contraintes de liquidité pour les indépendants qui pourraient avoir été induites par les périodes de chômage ou de maladie.

La régression inclut la variable du patrimoine total, qui a un effet positif sur le poids du patrimoine professionnel dans la richesse totale :

---

10. En particulier, excepté en ce qui concerne les revenus, les choix effectués pour les variables explicatives sont très proches de ceux retenus par Arrondel et al. *(2005) lorsqu'ils estiment des équations de richesse à partir de la même enquête.*

Tableau 6
Détention de patrimoine selon ses trois composantes

	Professionnel	Financier	Immobilier
Patrimoine total (en millions d'euros)	0,09**	- 0,07**	- 0,01
	(0,02)	(0,15)	(0,02)
Catégorie socioprofessionnelle			
Agriculteur	*Réf.*	*Réf.*	*Réf.*
	(-)	(-)	(-)
Artisan	- 0,19**	0,02	0,16**
	(0,03)	(0,02)	(0,04)
Chef d'entreprise	- 0,14**	0,08	0,06
	(0,06)	(0,05)	(0,07)
Commerçant	- 0,13**	0,04*	0,09*
	(0,03)	(0,02)	(0,04)
Profession libérale	- 0,30**	0,07**	0,23**
	(0,04)	(0,03)	(0,04)
Diplôme			
Sans diplôme	*Réf.*	*Réf.*	*Réf.*
	(-)	(-)	(-)
BEP, CAP	0,06*	- 0,03	- 0,03
	(0,04)	(0,03)	(0,04)
Baccalauréat	- 0,01	0,00	- 0,01
	(0,04)	(0,03)	(0,05)
Études supérieures	0,02	0,02	- 0,04
	(0,04)	(0,03)	(0,05)
Âge (en dizaines d'années)			
Âge	- 0,22**	- 0,03	0,25**
	(0,06)	(0,05)	(0,07)
Âge au Carré	0,02**	- 0,00	- 0,02*
	(0,01)	(0,00)	(0,01)
Situation familiale			
Vie en couple	- 0,07**	- 0,01	0,09**
	(0,03)	(0,02)	(0,03)
Nombre d'enfants dans le ménage	0,00	- 0,02*	0,01
	(0,01)	(0,01)	(0,01)
Présence d'un ascendant dans le ménage	- 0,05	- 0,07	0,12*
	(0,05)	(0,04)	(0,06)
Transmissions			
Donation ou héritage	- 0,06**	0,01	0,05**
	(0,02)	(0,01)	(0,02)
Donation ou héritage de biens professionnels	0,03	0,01	- 0,05
	(0,03)	(0,03)	(0,04)
Situation professionnelle passée de l'indépendant			
Période(s) de salariat	0,04	- 0,01	- 0,02
	(0,03)	(0,02)	(0,03)
Période(s) de chômage	0,07**	- 0,03	- 0,04
	(0,03)	(0,02)	(0,03)
Période(s) de maladie	0,26**	- 0,14	- 0,15
	(0,13)	(0,09)	(0,15)
Période(s) d'inactivité autre	- 0,01	0,06**	- 0,05
	(0,03)	(0,03)	(0,04)
Situation professionnelle du conjoint			
Indépendant	0,09**	- 0,03*	- 0,07**
	(0,02)	(0,02)	(0,03)
Situation professionnelle du père			
Indépendant	0,06**	- 0,02	- 0,03
	(0,02)	(0,02)	(0,02)
Constante	1,04**	0,33**	- 0,37*
	(0,14)	(0,12)	(0,17)

*Lecture : les professions libérales ont une probabilité inférieure aux agriculteurs d'avoir une part de patrimoine professionnel importante par rapport au patrimoine financier et immobilier, comme indique le coefficient de - 0,30 statistiquement significatif. ** : coefficients significatifs à 5 %, * : coefficients significatifs à 1 %.*
Champ : 777 ménages qui comportent au moins un individu indépendant en activité et qui détiennent du patrimoine professionnel (dont 187 agriculteurs, 216 artisans, 144 commerçants, 211 professions libérales, 19 chefs d'entreprises).
Source : enquête Patrimoine *2003-2004, Insee.*

toutes choses égales par ailleurs – en particulier à âge donné – la part du patrimoine professionnel augmente avec la richesse totale. Cet effet est sans doute dû au fait que les patrimoines les plus élevés se retrouvent chez les chefs d'entreprise et les agriculteurs, lesquels ont aussi les patrimoines professionnels les plus élevés. La prise en compte de cette variable est justifiée par les résultats de la décomposition des parts de richesse par quartiles réalisée plus haut, qui montre l'importance de contrôler les résultats par le niveau de patrimoine total pour interpréter les effets des autres facteurs (11).

Le montant de patrimoine détenu par les indépendants locataires s'explique par la théorie de l'épargne au long du cycle de vie

L'interprétation des résultats des régressions sur les montants de patrimoine est basée sur des données de patrimoine brut, comme rappelé plus haut. De façon classique les équations de richesse sont estimées en logarithme. Ce choix ne permet pas de conserver les observations correspondant à des détentions nulles pour certaines catégories de patrimoine, ce qui est le cas pour les 143 ménages de l'échantillon qui ne possèdent pas de patrimoine immobilier. Pour cette raison nous estimons séparément les niveaux de richesse des propriétaires de leur résidence principale (plus de 75 % des ménages) et des locataires (12) (pour lesquels seuls les montants de richesse professionnelle et financière sont estimés). Au-delà de la contrainte technique, ces deux groupes ont un niveau de richesse qui ne s'explique pas par les mêmes facteurs, ce qui renforce notre choix méthodologique.

Dans le cas des locataires (cf. tableau 7), la plupart des variables prises en compte dans la régression expliquent en partie l'accumulation de patrimoine financier alors que le modèle ne semble pas rendre compte de façon satisfaisante du niveau de patrimoine professionnel. Les groupes de variables les plus significatifs quant au niveau de patrimoine professionnel sont liés au métier et au diplôme : le fait d'appartenir à la catégorie des agriculteurs permet d'expliquer un niveau de richesse professionnelle plus élevé, conformément à ce qui a déjà été analysé précédemment. Par ailleurs, un niveau d'éducation élevé est associé à un patrimoine plus élevé. Peu d'autres résultats peuvent être tirés des estimations. On retrouve toutefois de façon très nette le résultat des modèles de cycle de vie sur l'accumulation du patrimoine financier puisque le coefficient de l'âge est positif et significatif et celui de l'âge au carré est négatif et significatif. De plus la composition familiale et le fait d'avoir reçu un héritage sont des facteurs qui expliquent en partie le niveau de richesse financière. Une des hypothèses pouvant expliquer ces résultats assez pauvres (en dehors du faible nombre d'observations) est que c'est le statut de locataire lui-même, fortement corrélé à un niveau de patrimoine relativement faible (13), qui rend compte du niveau de richesse des ménages de cette catégorie et masque l'impact d'autres facteurs sur l'accumulation patrimoniale.

Un héritage de biens professionnels, plus qu'un héritage de nature différente, augmente le montant du patrimoine professionnel des indépendants propriétaires

Les estimations réalisées sur les montants de patrimoine des propriétaires de leur résidence principale (cf. tableau 8), confirment que les ménages agricoles, toutes choses égales par ailleurs, ont bien un montant de patrimoine professionnel plus élevé que les autres ménages. Ils ont aussi un montant de patrimoine immobilier significativement plus faible que les autres.

Le fait de vivre en couple en étant marié, pacsé ou en union libre accroît significativement les montants du patrimoine financier et professionnel des ménages d'indépendants. Dans le secteur de l'agriculture, le célibat touche davantage les hommes travaillant dans de petites exploitations peu rentables et dans des zones de production isolées (Bisault, 2009). En revanche, le fait d'être en couple avec un autre indépendant favorise non seulement la détention mais aussi le montant de la richesse professionnelle. Dans notre échantillon, la majorité des couples où les deux personnes sont des indépendants exercent la même activité, que ce soit avec le même statut (associés, co-exploitants) ou de façon asymétrique (aides familiaux, conjoints

11. Étant donné le nombre d'observations trop faible nous ne pouvons pas prendre en compte les effets croisés patrimoine total/PCS dans la régression. Or, ce sont ces effets qui permettraient d'interpréter de façon plus complète l'impact du niveau du patrimoine total sur la composition de ce patrimoine.

12. Compte tenu du faible nombre d'observation chez les locataires, nous avons choisi de séparer les estimations selon le statut d'occupation du logement. Une autre alternative, non retenue, aurait été l'estimation d'un modèle comportant une équation de sélection et trois équations de richesse.

13. Le montant moyen (respectivement médian) de patrimoine brut pour les propriétaires est de 542 605 euros (resp. 389 168 euros) alors qu'il est de 123 165 euros (resp. 44 920 euros) pour les locataires.

Tableau 7
Montant de patrimoine détenu par les locataires

	Professionnel	Financier
Catégorie socioprofessionnelle		
Agriculteur	*Réf.*	*Réf.*
Artisan	- 0,89* (0,48)	- 0,04 (0,48)
Chef d'entreprise	- 1,18 (1,01)	1,58 (1,01)
Commerçant	- 0,80* (0,48)	-- 0,56 (0,48)
Profession libérale	- 1,23** (0,54)	- 0,19 (0,54)
Diplôme		
Sans diplôme	*Réf.*	*Réf.*
BEP, CAP	0,88* (0,59)	0,53 (0,53)
Baccalauréat	1,32** (0,66)	0,70 (0,66)
Études supérieures	1,07* (0,59)	1,20** (0,60)
Âge (en dizaines d'années)		
Âge	1,1 (0,81)	1,56* (0,81)
Âge au carré	- 0,13 (0,09)	- 0,18* (0,09)
Situation familiale		
Vie en couple	0,56 (0,34)	0,79** (0,34)
Nombre d'enfants dans le ménage	0,01 (0,14)	0,09 (0,14)
Présence d'un ascendant dans le ménage	- 0,60 (1,00)	1,01 (1,01)
Transmissions		
Donation ou héritage	0,01 (0,32)	1,10** (0,32)
Donation ou héritage de biens professionnels	1,22 (1,04)	0,39 (1,10)
Situation professionnelle passée de l'indépendant		
Période(s) de salariat	0,12 (0,42)	- 0,44 (0,41)
Période(s) de chômage	- 0,59* (0,32)	- 0,98** (0,32)
Période(s) de maladie	1,27 (1,15)	- 1,06 (1,15)
Période(s) d'inactivité autre	- 0,31 (0,50)	- 0,04 (0,49)
Situation professionnelle du conjoint		
Indépendant	0,52 (0,35)	- 1,21** (0,35)
Situation professionnelle du père		
Indépendant	0,91** (0,30)	0,24 (0,29)
Constante	7,14** (1,80)	5,23** (1,79)

*Lecture : avoir fait des études supérieures augmente la probabilité d'avoir un montant plus élevé de patrimoine professionnel (coefficient de 1,07) et de patrimoine financier (coefficient de 1,20) lorsqu'on est un indépendant en activité et locataire. ** : coefficients significatifs à 5 %, * : coefficients significatifs à 1 %.*
Champ :143 ménages qui comportent au moins un individu indépendant en activité, qui détiennent du patrimoine professionnel, mais pas de patrimoine immobilier.
Source : enquête Patrimoine *2003-2004, Insee.*

Tableau 8
Montant de patrimoine détenu par les propriétaires

	Professionnel	Financier	Immobilier
Catégorie socioprofessionnelle			
Agriculteur	*Réf.*	*Réf.*	*Réf.*
Artisan	- 0,98**	0,09	0,35**
	(0,19)	(0,17)	(0,10)
Chef d'entreprise	0,15	0,59	0,71**
	(0,42)	(0,38)	(0,21)
Commerçant	- 0,34	0,12	0,31**
	(0,22)	(0,19)	(0,11)
Profession libérale	- 1,61**	0,45**	0,62**
	(0,23)	(0,20)	(0,12)
Diplôme			
Sans diplôme	*Réf.*	*Réf.*	*Réf.*
BEP, CAP	0,30	- 0,08	- 0,10
	(0,25)	(0,22)	(0,12)
Baccalauréat	0,44	0,63**	0,18
	(0,29)	(0,26)	(0,15)
Études supérieures	0,98**	0,51**	0,19
	(0,28)	(0,25)	(0,14)
Âge (en dizaines d'années)			
Âge	0,15	1,38**	0,34
	(0,46)	(0,41)	(0,24)
Âge au carré	- 0,01	- 0,14**	- 0,02
	(0,04)	(0,04)	(0,02)
Situation familiale			
Vie en couple	0,37*	0,46**	0,10
	(0,19)	(0,17)	(0,10)
Nombre d'enfants dans le ménage	0,04	- 0,11*	0,07**
	(0,07)	(0,06)	(0,03)
Présence d'un ascendant dans le ménage	0,19	- 0,17	- 0,10
	(0,36)	(0,32)	(0,18)
Transmissions			
Donation ou héritage	0,09	0,64**	0,14**
	(0,14)	(0,12)	(0,07)
Donation ou héritage de biens professionnels	0,46**	0,08	0,03
	(0,21)	(0,18)	(0,10)
Situation professionnelle passée de l'indépendant			
Période(s) de salariat	- 0,11	- 0,27**	- 0,05
	(0,15)	(0,14)	(0,07)
Période(s) de chômage	- 0,33	- 0,67**	- 0,04
	(0,20)	(0,18)	(0,10)
Période(s) de maladie	0,18	0,29	0,44
	(1,08)	(0,97)	(0,56)
Période(s) d'inactivité autre	- 0,31	- 0,29	- 0,20
	(0,24)	(0,22)	(0,12)
Situation professionnelle du conjoint			
Indépendant	0,49**	0,04	0,07
	(0,14)	(0,12)	(0,07)
Situation professionnelle du père			
Indépendant	0,37**	0,04	- 0,02
	(0,13)	(0,12)	(0,07)
Constante	10,1**	6,24**	10,5**
	(1,11)	(0,99)	(0,57)

*Lecture : avoir fait des études supérieures lorsqu'on est un indépendant en activité et propriétaire augmente la probabilité d'avoir un montant élevé de patrimoine professionnel (coefficient de 0,98) et financier (coefficient de 0,51). ** : coefficients significatifs à 5 %, * : coefficients significatifs à 1 %.*
Champ : 634 ménages qui comportent au moins un individu indépendant en activité, qui détiennent du patrimoine professionnel et qui sont propriétaires de leur résidence principale.
Source : enquête Patrimoine *2003-2004, Insee.*

collaborateurs, salariés de son conjoint) (14). Ce résultat peut donc être vu comme le signe d'une activité suffisamment développée (et par conséquent avec des actifs immobilisés ayant une valeur élevée) pour permettre de faire travailler deux personnes. Dans le secteur agricole — où cette situation est de loin la plus fréquente — on retrouve donc le résultat de la politique de la modernisation de l'agriculture qui a cherché à promouvoir depuis les années 1960 une structure d'exploitation familiale, « l'exploitation à 2 UTH » (deux unités travail homme, c'est-à-dire le couple) pour permettre aux ménages d'agriculteurs et d'agricultrices d'atteindre la parité sociale et économique avec les autres groupes socioprofessionnels, sans recours au travail à l'extérieur de l'exploitation, mais sans reconnaissance non plus du statut professionnel des femmes (Barthez, 1982).

En termes de détention, l'âge ne joue pas de façon significative sur la part financière de l'épargne (cf. *supra*). Mais il joue en termes de montants puisque le coefficient de l'âge pour le montant de la richesse financière est significatif et élevé chez les propriétaires. Ce résultat est bien connu dans les enquêtes *Patrimoine* antérieures. Malgré les transformations des régimes des retraites et de l'assurance maladie des indépendants, ces derniers se constituent toujours une épargne financière au cours de leur vie active, du fait de la faiblesse relative de leurs pensions à venir et de leur couverture du risque maladie (Malpot et Missègue, 1996).

Le diplôme, s'il ne joue pas de façon très nette sur la répartition entre les différentes composantes du patrimoine, a en revanche un fort impact sur les montants de patrimoine, que ce soit professionnel ou financier. Il reste un marqueur de la richesse des personnes.

C'est le fait d'avoir hérité qui semble avoir un rôle prépondérant dans l'accumulation de richesse immobilière, ainsi que le nombre d'enfants dans le ménage : ces deux effets se justifient par la mise en place d'un comportement d'investissement immobilier liée à la stratégie de transmission patrimoniale. En ce qui concerne les montants de patrimoine professionnel, c'est la nature des transmissions qui a de l'importance. Au-delà du statut, le fait que l'indépendant principal du ménage ait un père indépendant augmente le montant du patrimoine professionnel. De plus, si l'existence d'un héritage a une influence sur le choix de l'indépendance, comme montré par exemple par Gollac (2008), nous avons bien ici la confirmation que la nature de cet héritage joue fortement sur le patrimoine professionnel. Le fait d'avoir hérité d'un bien professionnel augmente le montant du patrimoine professionnel. Ce résultat n'est pas si trivial qu'il y parait. En effet, si l'effet des héritages était un pur effet richesse, la nature du bien transmis ne devrait pas influer sur la composition du patrimoine. Or le résultat est inverse puisqu'un héritage en bien professionnel augmente le montant de celui-ci alors que la perception d'un héritage de nature différente ne joue pas de façon significative sur les montants de patrimoine professionnel mais uniquement sur les montants de patrimoine financier et immobilier.

L'étude des résultats des régressions sur les détentions et les montants de patrimoine apporte des informations complémentaires. Cependant, les régressions sur les montants de richesse sont à prendre avec plus de précaution et livrent des résultats moins nets que celles sur les détentions. Non seulement les montants considérés sont des montants bruts, mais le nombre d'observations disponibles est faible relativement au nombre de variables incluses dans la régression (23 variables pour 143 observations pour les locataires et 634 observations pour les propriétaires).

La terre comme explication de la singularité des agriculteurs par rapport aux autres indépendants

Quel que soit leur niveau de richesse, les agriculteurs détiennent davantage de patrimoine productif que les autres indépendants. En moyenne, le patrimoine professionnel des agriculteurs est constitué d'abord de matériels, cheptels, stocks et fonds de commerce (regroupés ici dans la catégorie « autre »), de biens fonciers et de bâtiments (cf. tableau 9). 47 ménages ne déclarent pas du tout de bâtiments : on peut supposer qu'ils ont regroupé ces derniers avec leur patrimoine immobilier, les bâtiments d'exploitation n'étant pas toujours physiquement et juridiquement distincts de la résidence principale.

L'explication du poids du patrimoine professionnel dans le patrimoine des agriculteurs réside dans la détention d'un avoir profes-

14. Lorsque les deux activités sont différentes, il en existe toujours une prédominante, dont la valeur est nettement plus élevée que l'autre.

sionnel peu liquide et de valeur très élevée : la terre. Seulement 24 ménages d'agriculteurs ne possèdent pas du tout de patrimoine foncier, parce qu'ils exploitent uniquement des terres en fermage ou sont exclusivement en culture hors-sol. Tous les autres ménages d'agriculteurs sont propriétaires d'au moins une partie des terres qu'ils exploitent, tout en disposant par ailleurs, d'un portefeuille diversifié, comme tous les autres ménages d'indépendants. En étudiant les parts des différentes composantes du patrimoine professionnel, selon les quartiles de montant de patrimoine total du sous-échantillon des ménages d'agriculteurs on constate que plus les agriculteurs sont riches, plus la part du foncier est importante dans leur patrimoine professionnel (cf. tableau 10).

Mais *quid* du sens de la corrélation ? Les ménages d'agriculteurs peuvent-ils acquérir des terres, parce qu'ils sont plus riches ? Ou bien, ont-ils des patrimoines professionnels plus élevés parce qu'ils détiennent des terres, élément nécessaire à leur activité productive, dont la valeur est parfois très élevée ? L'analyse de la variance du taux de détention du patrimoine foncier agricole permet de déterminer la part expliquée par les déterminants traditionnels de la richesse (âge, diplôme, héritage, structure de la famille) et la part expliquée par des caractéristiques plus spécifiques à l'exploitation (localisation géographique et type de production agricole). Ce modèle est estimé sur l'échantillon de ménages agricoles possédant un patrimoine professionnel (15). Les résultats de décomposition de la variance de la part du patrimoine foncier agricole montrent que les deux familles de variables ont des pouvoirs explicatifs proches (cf. tableau 11).

Parmi les variables liées aux caractéristiques des ménages, la perception d'un héritage ou d'une donation et la présence d'un ascendant dans le ménage jouent un rôle important dans l'accumulation de biens fonciers. La perception d'un héritage ou d'une donation peut être liée à une transmission patrimoniale de l'exploitation achevée ou en cours. Lorsque les parents vivent sous le même toit qu'un de leurs enfants agriculteur, c'est souvent également le signe de la reprise de l'activité familiale par ce dernier. Dans les deux cas, la transmission de l'exploitation implique des stratégies d'accumulation de biens fonciers, afin de maintenir de génération en génération une exploitation viable dans l'espace économique local. La causalité est également inverse : un patrimoine foncier important est un signal économique fort pour la reprise de l'exploitation familiale (Bessière, 2010).

15. Le faible nombre de ménages (24) et l'absence d'information très précise sur les agriculteurs ne possédant pas de patrimoine foncier ne permettent pas le traitement de la sélection.

Tableau 9
Décomposition du patrimoine brut professionnel des ménages d'agriculteurs

En euros

	Moyenne	Écart-type	Q1	Médiane	Q3	Q3/Q1
Patrimoine professionnel *dont :*	274 573	12 728 155	81 748	179 890	360 425	4,41
Patrimoine foncier	104 655	8 707 794	6 860	42 600	125 770	10,96
Bâtiment	56 112	4 258 451	0	17 596	75 189	/
Autre pat. professionnel	109 804	5 599 470	19 882	75 730	152 450	7,67

Lecture : le patrimoine foncier brut moyen des agriculteurs est de 104 655 €.
Champ : 187 ménages d'agriculteurs qui comportent au moins un individu en activité et détenteurs de patrimoine professionnel.
Source : enquête Patrimoine *2003-2004, Insee.*

Tableau 10
Répartition du patrimoine professionnel par quartiles de patrimoine total

En %

	Foncier	Bâtiments	Autres
1er quartile	28,5 (20,6 ; 36,5)	15,8 (10,6 ; 20,9)	50,5 (42,5 ; 58,5)
2e quartile	32,3 (24,1 ; 40,5)	20,3 (14,3 ; 26,2)	47,7 (40 ; 55,4)
3e quartile	40,9 (32,9 ; 48,9)	17,8 (12,6 ; 23,0)	41,2 (34,3 ; 48,2)
4e quartile	38,5 (31,9 ; 45,2)	21,3 (16,6 ; 26,1)	38,8 (33,3 ; 44,3)
Ensemble	35,0 (31,2 ; 38,8)	18,8 (16,2 ; 21,4)	44,6 (41,1 ; 48,1)

Lecture : les quartiles sont définis sur le patrimoine total. Les avoirs professionnels des agriculteurs dont le patrimoine total est inférieur à 130 255 € sont pour 28,5 % du patrimoine foncier et pour 15,8 % des bâtiments, le reste (50,5 %) étant des stocks, des machines, des cheptels. Les écarts types sont indiqués entre parenthèses.
Champ : 187 ménages d'agriculteurs qui comportent au moins un individu en activité et détenteurs de patrimoine professionnel.
Source : enquête Patrimoine *2003-2004, Insee.*

Le type de production agricole et la localisation géographique contribuent également de façon significative à expliquer la dispersion de la détention de foncier agricole. Tout d'abord, la quantité de terre nécessaire à la production varie selon le type d'activité agricole (céréaliculture, élevage, maraichage, viticulture, etc.) et selon le mode d'exploitation plus ou moins intensif/extensif. Ensuite, la valeur des terres varie considérablement selon la localisation

Tableau 11
Détention de patrimoine foncier agricole, décomposition de la variance

	Degrés de liberté	Carré moyen	F-value
Orientation technique agricole	10	0,12**	5,59
Tranche unité urbaine	4	0,02	0,76
Zone géographique	7	0,05**	2,26
Âge	1	0,05	2,16
Diplôme	7	0,02	1,10
Situation matrimoniale	3	0,10**	4,59
Nombre d'enfants	1	0,00	0,20
Ascendant dans le ménage	1	0,11**	5,35
Donation ou héritage reçu	1	0,08*	3,85
Total	35	0,08**	4,08

*Lecture : R^2 de 0,48, régression non pondérée ; ** : coefficients significatifs à 5 %, * : coefficients significatifs à 1 %. 0,12 correspond à la part de la variance expliquée par la variable orientation technique agricole, corrigée par le nombre de degré de liberté de cette variable.*
Champ : 187 ménages d'agriculteurs qui comportent au moins un individu en activité et détenteurs de patrimoine professionnel.
Source : enquête Patrimoine *2003-2004, Insee.*

Tableau 12
Détention de patrimoine foncier agricole, caractérisation des déterminants

	Coefficients	Écarts-types
Orientation technique agricole		
Pêche, ostréiculture, conchyliculture	*Réf.*	-
Grandes cultures	0,09	0,07
Maraîchage, fleurs et horticulture diverse	0,11	0,07
Vins A.O.C, VDQS	0,33**	0,07
Vins de table et fruits	0,21**	0,08
Bovins lait	0,03	0,07
Bovins élevage et viande	0,08	0,07
Bovins lait, élevage et viande	0,14*	0,07
Ovins, caprins et autres herbivores	- 0,01	0,08
Porc ou volaille	0,02	0,08
Autre, dont sans production principale	0,04	0,07
Zone géographique (ZEAT)		
Île-de-France	0,04	0,08
Bassin parisien	0,00	0,05
Nord	0,04	0,08
Est	0,03	0,07
Ouest	- 0,02	0,05
Sud-ouest	0,13**	0,05
Centre-Est	- 0,03	0,06
Méditerranée	*Réf.*	-
Âge (en dizaine d'année)		
Âge	0,08	0,08
Âge au Carré	- 0,005	0,008
Situation matrimoniale		
Célibataire	*Réf.*	-
Vie en couple	- 0,05	0,03
Ascendant dans le ménage	0,02	0,04
Donation ou héritage reçu	0,05	0,03
Constante	- 0,18	0,21

*Lecture : une exploitation agricole orientée vers la production de vins de table et de fruits augmente la probabilité de détenir un patrimoine foncier agricole par rapport à une exploitation de pêche ou d'ostréiculture. régression non pondérée ; ** : coefficients significatifs à 5 %, * : coefficients significatifs à 1 %.*
Champ : 187 ménages d'agriculteurs qui comportent au moins un individu en activité et détenteurs de patrimoine professionnel.
Source : enquête Patrimoine *2003-2004, Insee.*

(par exemple, des terres à céréales en Beauce valent plus cher que dans des régions de montagne) et selon le type de culture (selon la région, les vignes valent plus cher que les terres ou les parcours de brebis valent moins que des terres à céréales). Enfin, selon les régions et les types de production, les modes de faire valoir direct et indirect (propriété des terres *vs* fermage) sont plus ou moins développés.

Afin d'affiner notre analyse, nous avons régressé ces deux groupes de variables sur la part de foncier agricole (cf. tableau 12). Peu de coefficients apparaissent significatifs. Il faut toutefois mettre en regard ce résultat avec le peu d'observations de notre échantillon.

Bien que le pouvoir explicatif de notre modèle soit limité (puisque nous n'expliquons que la moitié de la dispersion de la détention du patrimoine foncier) l'influence de l'orientation technique agricole apparaît cependant significative. Avoir une activité viticole (surtout en zone d'appellation d'origine contrôlée), une activité d'élevage bovin (lait et viande) ou de maraîchage conduit à détenir davantage de patrimoine foncier agricole ; être situé dans le Sud-ouest également. En effet cette région est riche de surfaces viticoles de grande valeur (notamment dans le Bordelais, le Cognac, etc.).

* *
*

Au final, les agriculteurs apparaissent comme des indépendants pas tout à fait comme les autres, du point de vue de leur détention patrimoniale. Par comparaison avec les ménages salariés, ils partagent avec les autres groupes professionnels indépendants des niveaux élevés de patrimoine brut. Leur spécificité réside néanmoins dans la détention d'un patrimoine professionnel élevé, qui pèse lourd dans leur portefeuille patrimonial brut, et cela quel que soit leur niveau de richesse totale. L'analyse du patrimoine foncier permet de mieux saisir la particularité des agriculteurs : la valeur très élevée de certaines terres explique l'importance du patrimoine professionnel dans les portefeuilles d'agriculteurs et la valeur en moyenne plus élevée de leur patrimoine total par rapport aux autres indépendants. Afin de mieux situer les agriculteurs parmi les indépendants et plus largement dans la société française contemporaine, cette analyse de leur patrimoine mériterait d'être prolongée sur des échantillons plus amples et en tenant compte de leur endettement. □

BIBLIOGRAPHIE

Agreste (2010), « Le passif et l'endettement », *Les dossiers*, n° 9, pp. 43-46.

Amossé T. et Goux D. (2004), « Entries and Exits from Self-Employment in France over the Last Twenty Years », in Arum R., and Müller W., *The Reemergence of Self-Employment*, Princeton University Press, Princeton and Oxford.

Arrondel L. et Masson A. (1991), « Que nous enseignent les enquêtes sur les transmissions du patrimoine en France ? », *Économie et Prévision*, n° 100-101, pp. 93-128.

Arrondel L., Masson A. et Verger T., (2005), « Préférences individuelles et disparités du patrimoine », *Économie et Statistique*, n° 374-375.

Aubert D. et Léon Y. (1987), « Problèmes financiers des agriculteurs français et mutations du secteur. Le cas des exploitations en difficulté financière », *Cahiers d'économie et sociologie rurales* n° 5, pp. 23-45.

Babeau A. (1989), *Le patrimoine des français*, La découverte, Paris.

Barthez A. (1982), *Famille, travail, agriculture*, Economica, Paris.

Beffy M. (2006), « Moins d'artisans, des professions libérales en plein essor », *France portrait social*, Insee.

Bessière C. (2010), *De génération en génération. Arrangements de famille dans les entreprises viticoles de Cognac*, Raisons d'Agir, Paris.

Bisault L. (2009), « Agricultrice : un métier qui s'impose à tous petits pas », *Agreste Primeur*, n° 223.

Blanpain N. (2000), « Le patrimoine des indépendants diminue fortement lors du passage à la retraite », *Insee Première*, n° 739.

Bruno A.-S. et Zalc C. (2003), *Petites entreprises et petits entrepreneurs étrangers en France, XIXe-XXe siècles*, Publibook, Paris.

Colombier N. et Masclet D. (2007), « L'importance de l'environnement familial comme déterminant du travail indépendant », *Économie et Statistique*, n° 405-406, pp. 99-118.

Cordellier C. et Missègue N. (1999), « Les disparités de patrimoine professionnel des indépendants », *Données sociales*.

Champagne P. (1993), « Un avenir incertain », in P. Bourdieu (dir.), *La misère du monde*, Paris, Point Seuil, pp. 817-842.

Chauvel L. (2001), « Le retour des classes sociales ? », *Revue de l'OFCE*, n° 79, p. 315-359.

Dubois-Lambert A. (1997), « Agriculteurs et indépendants face à la retraite », INRA Sciences Sociales, n° 4.

Evain F. et Amar M. (2006), « Les indépendants », *Insee Première*, n° 1084.

Evans D. et Leighton L. (1989), « Some Empirical Aspects of Entrepreneurship », *American Economic Review*, vol. 79, n° 3, pp. 519-535.

Evans D. et Jovanovic B. (1989), « An Estimated Model of Entrepreneurial Choice Under Liquidity Constraints », *Journal of Political Economy*, vol. 97, n° 4, pp. 808-827.

Fabre V. et Kerjosse R. (2006), « Nouvelles entreprises, cinq ans après : l'expérience du créateur prime sur le diplôme », *Insee Première*, n° 1064.

Giraud C. et Rémy J. (2008), « Les choix des conjoints en agriculture », *Revue d'Études en Agriculture et Environnement*, n° 88, pp. 21-46.

Gollac S. (2005), « Faire ses partages. Patrimoine professionnel et groupe de descendance », *Terrain*, n° 45, pp. 113-124.

Gollac S. (2008), « Travail indépendant et transmissions patrimoniales : le poids des inégalités au sein des fratries », *Économie et Statistique*, n° 417-418, pp. 55-75.

Gresle F. (1981), « L'indépendance professionnelle. Actualité et portée du concept dans le cas français », *Revue française de sociologie*, vol. 22, pp. 483-501.

Grignon C. (1975), « Le paysan inclassable », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 4, pp. 82-87.

Hochguertel S. (1998), *Households'Portfolio Choices*, PHD, CentER for Economic Research, Tilburg University.

Herzlich C., Bungener M., Paicheler G., Roussin P. et Zuber M.-C. (1993), *Cinquante ans d'exercice de la médecine en France. Carrières et pratiques des médecins français, 1930-1980*, Paris, Éditions Doin-Inserm.

Insee (2009), « Les revenus d'activité des indépendants », *Collection Références*.

Laferrère A. (1998), « Devenir travailleur indépendant », *Économie et Statistique*, n° 319-320, pp. 13-28.

Lifran R. (1992), *La contrainte de liquidité et l'accumulation du patrimoine professionnel dans une perspective de cycle de vie : modèle et tests empiriques sur les données du RICA 1983-1986*, Thèse, Université de Montpellier.

Lifran R. (1994), « L'endettement à long et à moyen terme des agriculteurs : facteurs explicatifs et limites », Économie Rurale, n° 220-221, pp. 84-88.

Magnac T. et Robin J.M. (1996), « Occupational Choice and Liquidity Constraints », *Ricerche Economiche*, vol. 50, n° 2, pp. 105-133.

Malpot J.-J. et Missègue N. (1996), « Patrimoine des indépendants : une autre logique d'accumulation », *Économie et Statistique*, n° 296-297, pp. 91-112.

Missègue N. (1997), « Le patrimoine professionnel des indépendants », *Insee Première* n° 558.

Mishra A. et El-Osta H.S. (2009), « Estimating Wealth of Self-Employed Farm Households », Agricultural Finance Review, vol. 69, n° 2, pp. 248-262.

Pinçon M. et Pinçon-Charlot M. (2006), *Grandes fortunes*, Payot, Paris (1ère édition : 1998).

Quemin A. (2002), « L'apport de l'origine sociale à la sociologie des professions ou "de l'espace privé à l'espace professionnel". Les commissaires priseurs », in Piotet F. (dir.), *La révolution des métiers*, PUF, Paris.

Rouault D. (2001), « Le revenu des indépendants et dirigeants : la valorisation du bagage personnel », *Économie et Statistique* n° 348, pp. 35-59.

Zarca B. (1986), *L'artisanat français, du métier traditionnel au groupe social*, Economica, Paris.